

Charte d'engagement d'Unipoly

Association étudiante pour une écologie active
EPFL-UNIL

Unipoly est une association étudiante agissant sur les thématiques écologiques sur le campus de l'UNIL et de l'EPFL. Cette charte a pour but de définir les valeurs et missions de l'association ainsi que les lignes directrices de notre engagement politique.

Mission

Unipoly se place dans une démarche d'**écologie active** et de **durabilité forte**: nous sommes convaincus que l'ampleur de la crise environnementale nécessite un changement du système en profondeur. Tout en appuyant la nécessité de changements sociétaux de grande ampleur, Unipoly veut regrouper toutes les personnes sur le campus ayant un intérêt pour l'écologie et encourager toute action et recherche d'alternatives visant un futur soutenable, quels que soient leur niveau d'implication et l'échelle d'action.

Unipoly oeuvre pour:

- la préservation de l'environnement naturel
- la préservation de la biodiversité
- la lutte contre la pollution
- la lutte contre le dérèglement climatique
- la sortie de l'utilisation des ressources non-renouvelables et des énergies fossiles
- la diminution drastique de nos besoins énergétiques
- la lutte contre la consommation de masse

Respect des valeurs universelles

Unipoly porte une attention particulière au respect des valeurs suivantes au sein de l'association ainsi qu'à la sensibilisation des membres autour de celles-ci.

1. Droits humains
2. Conditions de travail digne
3. Inclusivité et respect des minorités
4. Féminisme
5. Respect de la diversité des identités de genre et orientations sexuelles
6. Respect des animaux

Unipoly peut, à la discrétion du comité, s'associer à des actions visant à dénoncer la violation des valeurs mentionnées ci-dessus. L'association n'assumera cependant en aucun cas un leadership fort sur des questions n'ayant pas trait à l'écologie.

Engagement politique

Unipoly est apaisane et n'est affiliée à aucun parti politique. Dans le cadre de son action, l'association peut cependant être amenée à s'engager dans divers activités de lobbying ayant un caractère politique. L'association ne peut s'engager dans du lobbying ou de la mobilisation politique que sur des sujets relatifs à ses missions. De plus, ces activités doivent rester dans la limite du champ d'action d'une association étudiante et doivent donc remplir l'un ou l'autre de ces critères:

- relatif au campus
- relatif à l'EPFL et/ou à l'Unil
- relatif au milieu étudiantin
- touchant les études supérieures suisses

En tant qu'association, Unipoly ne réserve pas de salle, ni ne donne accès aux services et infrastructures des écoles auxquelles elle est rattachée pour des événements qu'elle n'organise ou ne co-organise pas elle-même. L'association peut, à la discrétion du comité, faire circuler et relayer sur les réseaux sociaux des informations sur toute forme de lutte écologique ou étudiante.